

LIVRET D'ACCUEIL COLLEGE ST MICHEL 3ème RENTREE 2021-2022



Tél.: 02 40 72 49 49 – Courriel: <u>contactlycee@ec-erdre.fr</u>
Site de l'ensemble scolaire - <u>www.ec-erdre.fr</u>

Entrée administrative : 13 rue du Général Leclerc –44390 NORT SUR ERDRE

Entrée des élèves : boulevard Pasteur – 44390 NORT SUR ERDRE

1. DATES IMPORTANTES

1.1. Date de rentrée

La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre à 8h10, boulevard Pasteur.

Prévoir un cadenas, le jour de la rentrée, pour le casier.

1.2. Horaires des cours et d'ouverture

Le site est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15.

Les cours sont assurés :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h10 à 16h00
- les mercredis de 8h10 à 12h05.

1.3. Réunion de parents

Vous pouvez noter dès à présent la date de la réunion de parents :

Mardi 21 septembre à 18h30

1.4. Dates de stage

Pour les 3èmes, <u>un stage de découverte obligatoire aura lieu du 31 janvier au 04 février 2022</u> Les conventions de stage seront distribuées à la rentrée par le professeur principal. Vous pouvez aussi les imprimer depuis le site du collège St Michel :

www.ec-erdre.fr/college-st-michel/documents/

1.5. Portes ouvertes

Collège St Michel	Le samedi 22 janvier 2022 de 9h à 13h	
Lycée professionnel de l'Erdre	Le samedi 22 janvier 2022 de 9h à 13h	
ET	ET	
Lycée général et technologique St Martin	Le samedi 19 mars 2022 de 9h à 13h	

1.6. Vacances scolaires

TOUSSAINT	Du 23 octobre au 08 novembre 2021
NOEL	Du 18 décembre 2021 au 03 janvier 2022
HIVER	Du 05 au 21 février 2022
PRINTEMPS	Du 09 au 25 avril 2022
PONT ascension	Du 26 au 29 mai 2022
ETE	Fin juin 2022

2. SUIVI DU JEUNE

2.1. Absences – Retards

Toute absence ou retard imprévu doit être signalé avant 10h à la vie scolaire le jour même par téléphone au **02.40.72.49.49** ou par mail <u>viescolaire@ec-erdre.fr</u>

Une absence prévue doit faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite, précisant le motif, auprès de la vie scolaire. L'autorisation sera ou non accordée suivant le bien-fondé du motif invoqué.

Dans tous les cas, à son retour dans l'établissement, l'élève doit passer à l'accueil de la vie scolaire justifier son absence et faire viser son carnet. Il doit le présenter au professeur dès sa 1 ère heure de cours.

2.2. Carnet de liaison numérique

Le carnet de liaison numérique est accessible via Ecole Directe.

Les professeurs et la vie scolaire l'utilisent pour toute communication sur le travail, le comportement, les modifications d'horaires. Les responsables de l'élève peuvent aussi l'utiliser pour demander un rendez-vous avec les professeurs.

Le carnet de correspondance sera utilisé pour notifier les absences et les retards

Vous devez le consulter très régulièrement.

2.3. Ecole directe

Vous avez la possibilité de consulter les notes, absences et retards de votre enfant sur ce site : www.ecoledirecte.com .

Pour les nouvelles familles, nous vous communiquerons par mail avant la rentrée vos codes d'accès.

Pour les nouveaux élèves, les codes d'accès seront donnés à la rentrée en version papier.

2.4. Certificat de scolarité

Les certificats de scolarité seront disponibles sur le site Ecole Directe début septembre.

2.5. Comptabilité

Un seul relevé de frais annuel familial vous sera adressé.

Contact comptabilité facturation – bourses : Christelle PLAYOUST – **02 28 30 30 70**

2.6. Conseil de classe

Le conseil de classe se réunit une fois par trimestre pour faire le bilan de la classe et du travail de l'élève. Les dates vous seront communiquées en septembre.

Les membres qui composent ce conseil sont les suivants :

- La directrice adjointe et/ou le directeur des études
- Le professeur principal
- L'équipe pédagogique
- Les élèves délégués (1^{er} et 2^{ème} trimestre uniquement)
- Les parents correspondants.

2.7. Rencontre avec un professeur

Le professeur principal est votre interlocuteur privilégié. Il vous renseignera sur la scolarité et le comportement de votre enfant. Vous le rencontrerez au moins une fois pour l'orientation, au plus tard début mars.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec lui ou avec un autre membre de l'équipe pédagogique par l'intermédiaire du carnet de liaison ou de la messagerie école directe, dès que vous le jugez nécessaire.

3. CONTACTS UTILES

Vie scolaire (absences-retards-retenues)	02.40.72.49.49	viescolaire@ec-erdre.fr
Standard	02.40.72.49.49	contactlycee@ec-erdre.fr
Chef d'établissement	M TEXIER	jntexier@ec-erdre.fr
Directeur adjoint collège Saint Michel 3ème et lycée Saint Martin	M. FONTENEAU	cfonteneau@ec-erdre.fr
Directrice des études 3ème	Mme MERRE	cmerre@ec-erdre.fr
Animatrice pastorale	Mme CLEMENT	eclement@ec-erdre.fr
Service administratif	Mme EVIN	kevin@ec-erdre.fr
Service comptabilité - bourses	Mme PLAYOUST	cplayoust@ec-erdre.fr
APEL		apelstchristophe@ec-erdre.fr